

# CINETISMES n°3

*Choix des langues, langues choisies  
Plaidoyer en faveur d'un développement durable des  
langues nationales*

*Choice of languages, chosen tongues  
Advocacy for the sustainable development of national  
languages*

## Coordination/ Editors

Harouna Dior  
Oumarou EL-Farouk Hamza  
Faty-Myriam Mandou Ayiwouo

**Choix des langues, langues choisies  
Plaidoyer en faveur d'un développement durable des langues nationales**

---

**Choice of languages, chosen tongues  
Advocacy for the sustainable development of national languages**

**(VOLUME 1, N°3, 2024)**



**Coordination / Editors**

Harouna Dior

Oumarou El-Farouk Hamza

Faty-Myriam Mandou Ayiwouo

## Administration de *Cinétismes*

### Executives Staff of the Journal

#### Directeur de publication

Dr (MC) Assanvo Amoikon Dihye (Université Félix Houphouët-Boigny-Abidjan, Côte d'Ivoire)

#### Rédactrice en chef

Dr (CC) Mandou Ayiwouo Faty-Myriam (Université de Douala, Cameroun)

#### Comité technique et de rédaction

Pr Ghada Saber	(Université d'Ain Shams, Le Caire, Égypte)
Pr (HDR) Kharroubi Sihame	(Université Ibn Khaldoun de Tiaret, Algérie)
Dr (MC-HDR) Medjo Solange	(Université de Douala, Cameroun)
Dr (MC) Manifi Maxime	(École normale supérieure de Yaoundé, Cameroun)
Dr (CC) Mbarga François	(Université de Yaoundé 1, Cameroun)
Dr Dior Harouna	(Université Cheikh Anta Diop-Dakar, Sénégal)
Dr Ngouloure Jean-Pierre	(Université Lyon 3/Toulouse, France)
Dr Ngodji Léopold	(Université de Yaoundé 1, Cameroun)
PLEG/Doct. Oumarou El-Farouk Hamza	(Université de Ngaoundéré, Cameroun)
M. Bradley Reike	(Université de Québec à Rimouski-Canada/UCAC)

#### Comité scientifique

Pr Amabiamina Flora	(Université de Douala, Cameroun)
Pr Atenga Thomas	(Université de Douala, Cameroun)
Pr Boutisane Outhman	(Université Moulay Ismail, Errachidia, Maroc)
Pr Diki-Kidiri Marcel	(Académie Africaine des Langues/ACALAN, France)
Pr Efoua Mbozo'o Samuel	(Université de Douala, Cameroun)
Pr Ewane Christiane Félicité	(Université de Yaoundé 1, Cameroun)
Pr Fandio Ndawouo Martine	(Université de Buea, Cameroun)
Pr Fotsing Mangoua Robert	(Université de Dschang, Cameroun)
Pr Gbaguidi Koffi Julien	(Université d'Abomey-Calavi, Bénin)
Pr Lemos Lindenberg Carolina	(Universidade Federal do Ceará-Brésil)
Pr Loum Daouda	(Université Cheikh Anta Diop, Sénégal)
Pr Mondoue Roger	(Université de Douala, Cameroun)
Pr Monneret Philippe	(Sorbonne Université Lettres-Paris, France)
Pr Moupou Moise	(Université de Yaoundé 1, Cameroun)
Pr Mpoche Kizitus	(Cambridge-UK/Université de Douala, Cameroun)
Pr Noumssi Gérard Marie	(Université de Yaoundé 1, Cameroun)
Pr Pali Tchaa	(Université de Kara, Togo)
Pr Tandia Mouaffou J-J. Rousseau	(Université de Dschang, Cameroun)
Pr Tonye Alphonse Joseph	(Université de Yaoundé 1, Cameroun)

*Cinétismes*, Vol.1 – n°3, février 2024

CINETISMES, Douala, Cameroun

3132, FLSH, FREF, ESSEC, Université de Douala, Cameroun

<https://www.revue-cinetismes.com/>

ISSN-L 2791-2973 // E-ISSN 2791-2981

## Comité de lecture

Dr (MC) Azérad Hugues	(Universités de Cambridge et Magdalene College, UK)
Dr (MC) Balga Jean Paul	(Université de Maroua, Cameroun)
Dr (MC) Ekorong Alain	(Universités Oregon-USA/ Douala, Cameroun)
Dr (MC) Essiene Jean-Marcel	(Université de Douala, Cameroun)
Dr (MC-HDR) Fingoue Claude B.	(Université de Douala, Cameroun)
Dr (MC) Fofack Erick Wilson	(Université de Dschang, Cameroun)
Dr (MC) Guemdjom Candice	(Université de Ngaoundéré, Cameroun)
Dr (MC) Kemayou Louis Roger	(Université de Douala, Cameroun)
Dr (MC) Kone Drissa	(Université Félix Houphouët-Boigny-Abidjan, CIV)
Dr (MC) Kra Kouakou Appoh Enoc	(Université Félix Houphouët-Boigny-Abidjan, CIV)
Dr (MC) Lucas de Valeria	(Université de Limoges, France)
Dr (MC) Mougande Ibrahim Aliloulay	(Université de Yaoundé 1, Cameroun)
Dr (MC) Mountap-Beme Yaya	(Université de Maroua, Cameroun)
Dr (MC) Njoh Kome Ferdinand	(Université de Douala, Cameroun)
Dr (MC) Vessah Ngou Donald	(Université de Yaoundé 1, Cameroun)
Dr (MC) Razamany Guy	(Université de Mahajanga, Madagascar)
Dr (MC) Tami Yoba Guy Francis	(Université de Yaoundé 1, Cameroun)
Dr (MC) Tape Jean-Martial	(Université Félix Houphouët-Boigny-Abidjan, CIV)
Dr (MC) Tsofack Jean Benoît	(Université de Dschang/Dschang, Cameroun)
Dr (CC) Abesso Zambo Edgard	(École normale Supérieure, Yaoundé, Cameroun)
Dr (CC) Assipolo Laurain	(Université de Douala, Cameroun)
Dr (CC) Atangana Marie Renée	(Université de Maroua, Cameroun)
Dr (CC) Boayenak Bayo Alain	(Université de Douala, Cameroun)
Dr (CC) Bouelet Gérard	(Université de Douala, Cameroun)
Dr (CC) Djob Likana Édouard	(Université de Douala, Cameroun)
Dr (CC) Eloundou Mvondo Charles S.	(Université de Dschang, Cameroun)
Dr (CC) Hassimi Sambo	(Université de Yaoundé 1, Cameroun)
Dr (CC) Kamsu Amos	(Université de Maroua, Cameroun)
Dr (CC) Lobhe Bilebel Noé Serge	(Université de Douala, Cameroun)
Dr (CC) Maah Rodolphe Prosper	(Université de Douala, Cameroun)
Dr (CC) Ndongue Epangue Thimothée	(Université de Douala, Cameroun)
Dr (CC) Nkouandou Marcel	(Université de Douala, Cameroun)
Dr (CC) Nsangou Moustapha Moncher	(Université de Yaoundé 1, Cameroun)
Dr (CC) Sobseh Yenkong Emmanuel	(Université de Bamenda, Cameroun)
Dr (CC) Tchanga Roméo Damase Joël	(Université de Douala, Cameroun)

## Présentation du numéro

---

### Foreword

La revue *Cinétismes* (ISSN-L2791-2973/E-ISSN-2791-2981) est une revue internationale et pluridisciplinaire en accès libre dont les articles sont téléchargeables gratuitement sur son site web à l'adresse : <https://www.revue-cinetismes.com/>.

Sa vocation est de rapporter des publications originales sur le langage en rapport avec les domaines des humanités, qu'elles couvrent les lettres, les sciences humaines ou sociales, du moins une partie, ou qu'elles soient numériques. Bilingue, elle accepte des contributions d'expression anglaise et française. Bi-semestrielle, elle paraît deux fois par an, en février et en septembre, avec la possibilité d'avoir éventuellement des numéros spéciaux ou thématiques.

Le cinétisme est un concept de psychomécanique du langage, qui selon Gustave Guillaume procède d'un dynamisme de création naturellement présent dans l'esprit humain, lequel détermine sa capacité à concevoir des images plus ou moins achevées des faits de langage. Le cinétisme nous introduit ainsi par exemple à la connaissance profonde d'un objet, cet objet fut-il le temps.

Par le pluriel, *Cinétismes*, nous en ouvrons le champ des possibles, avec pour idéal de créer des ponts : 1. sur le plan disciplinaire entre les sciences du langage avec d'autres sciences connexes ; 2. sur le plan de la coopération Sud-Sud, entre les chercheurs du continent africain entre eux et entre eux avec ceux hors du continent dans le cadre d'une coopération Nord-Sud gagnant-gagnant; et 3. sur le plan du développement durable, pour donner une tribune d'expression, d'expérimentation et de visibilité des travaux scientifiques originaux et leurs résultats sur le Continent ou ailleurs, qu'il s'agisse d'autrices et d'auteurs confirmés ou de chercheuses et chercheurs débutant. *Cinétismes* rime donc avec émulation, mise en application, diffusion de la recherche et des savoirs locaux et coopération équilatérale. Les cinétismes matérialisent des trajectoires plurielles, scientifiques, humaines, de pensées.

L'organisation interne de la revue permet de satisfaire les normes du *peer- review* (évaluation par les pairs), ce qui lui permet de prétendre à un classement international. La revue est dotée de trois (03) instances :

1. le *Comité de Rédaction* qui définit la ligne éditoriale rassemble les compétences à la fois scientifiques et organisationnelles nécessaires à la réalisation de la revue et à l'application de la politique éditoriale, des règles de sélection et du rythme de publication. Il définit les sommaires, assure l'équilibre thématique de la revue, programme les numéros spéciaux thématiques.

2. Le *Secrétariat technique de rédaction* est directement rattaché au *Comité de Rédaction* et intégré à la communauté scientifique : il réceptionne et enregistre les contributions, organise les réunions des membres de la rédaction, assure les tâches matérielles de circulation des manuscrits pour les expertises, entretient les relations avec les auteurs, prépare les textes, vérifie les bibliographies, suit les étapes de fabrication, relit et corrige ;
3. le *Comité de Lecture* constitué en instance ou en permanence en fonction des thématiques traitées est composé d'universitaires et de chercheurs, d'experts multidisciplinaires intervenant comme lecteurs invités pour évaluer les articles avant publication. Accepté pour publication en l'état, accepté pour publication après révisions mineures, accepté pour publication après modifications majeures (y compris refonte du texte), refusé pour publication sont autant d'avis que peut émettre un expert, spécialiste reconnu d'un champ, après lecture critique d'un manuscrit. La nouveauté des résultats, l'intérêt de l'hypothèse, la qualité de la démonstration, la force de l'appareil critique, la clarté des illustrations sont autant de critères d'évaluation en faveur d'une publication. Comme pour toutes les revues à *Comité de Lecture* deux expertises par manuscrit, voire une troisième en cas d'avis contradictoire, souvent assuré anonymement, sont requises ;
4. le *Comité scientifique* est constitué d'experts reconnus au-delà de la caution scientifique qu'ils apportent à la discipline.

\*\*\*

Ce troisième numéro spécial thématique s'organise autour de deux dossiers : un dossier réservé aux articles thématiques et un autre réservé aux articles hors thèmes (varia). Pour les dossiers d'articles, 08 contributions ont été retenues dont à 05 papiers thématiques et 04 hors thèmes. Parmi ces auteurs, on peut lire des jeunes plumes expertes, celles de deux doctorants à l'instance, ou encore des contributions, par ailleurs, qui sont le fruit des recherches d'auteurs confirmés.

Commençons par le dossier thématique.

- (1) **Tremblay Christian**, *Pour un cadre européen commun de référence pour les langues africaines*, invite la communauté scientifique africaine, prioritairement, à s'inspirer du Cadre européen commun de référence pour les langues au profit des langues nationales. De son avis, ce système, permettant la comparaison des compétences linguistiques entre individus relevant de différents systèmes éducatifs, pourrait aider à organiser d'enseignement des langues nationales selon une progression universellement lisible ; une telle organisation pourrait faciliter l'implémentation des systèmes de certification, et

ainsi favoriser les échanges d'élèves et d'étudiants, voire même enfin servir de base au recrutement par les multinationales/entreprises.

- (2) **Sall Moussa**, dans une seconde contribution (*Cadre d'analyse de la politique d'enseignement bilingue Langue nationale-Français du Sénégal*), propose un cadre d'analyse de la politique linguistique d'enseignement bilingue à l'école élémentaire au Sénégal. Il convoque prioritairement la notion d'acceptabilité comme dimension principale du cadre proposé. De l'avis de l'auteur, cette perspective peut être productive dans la mesure où l'acceptabilité de la politique linguistique d'enseignement bilingue est fonction des jugements des acteurs du système éducatif sur les caractéristiques intrinsèques de cette politique ainsi que des conditions de mise en œuvre.
- (3) **Mandou Ayiwouo Faty-Myriam** (*Représentation des personnels sur les pratiques linguistiques des responsables de l'administration publique au Cameroun après la Loi portant promotion des langues officielles (2019)*) met en lumière les expériences amères de la migration de la discrimination linguistique en milieu de travail à la faveur du contexte de la crise dite « anglophone » (2016) au Cameroun. L'autrice s'intéresse notamment à la situation critique des personnels anglophones sur lesquels elle met l'accent, en une approche sociale du bilinguisme au bout de laquelle elle relève les responsabilités et propose des alternatives.
- (4) **Sall Moussa**, dans sa contribution intitulée *Représentation des maîtres sur l'acquisition de la langue seconde en contexte bilingue*, fixant ainsi le terme des contributions thématiques, pose la problématique de l'acquisition de la langue seconde (le français) par la langue première de l'apprenant (le saafi-saafi). Aussi, il analyse les opinions de ces maîtres par rapport à la langue d'enseignement de préférence, à l'utilisation des langues nationales à l'école élémentaire et à l'impact du bilinguisme Français- Langue nationale sur le niveau des élèves en français.
- (5) **Esther Amiemenomoh Michael** et **Attah Andrew Illah** s'intéressent à la langue Edo (ISO-639 bin), une langue nigériane minoritaire de statut et peu étudiée en recherche linguistique. À partir d'une approche descriptive, les auteurs expliquent la préfixation dans la dérivation des noms en Edo. Le Nigéria, étant un pays multilingue où les langues minoritaires sont en danger et souffrent d'une recherche et d'une promotion inadéquates, une étude morphologique de ce type apparaît cruciale pour améliorer la documentation et la préservation de cette langue.

Le dossier hors thématique ou Varia est constitué de 04 contributions.

- (6) **Fingoue Claude B.**, se basant sur les principaux préceptes de la lexicométrie et de la pragmatolinguistique, pour procéder à l'analyse heuristique du *Discours du président Paul Biya à la nation camerounaise le 31 décembre 2022*. Cette étude productive le conduit à la signification de ce texte profonde, qu'il rend compte comme suit : la volonté de l'orateur, chef d'orchestre légal est celle de se positionner déjà et légitimement comme

candidat aux prochaines présidentielles, malgré les attentes toujours peu satisfaites des éventuels électeurs que sont les Camerounais.

- (7) **Takam Omer**, nous ramenant à *Une analyse sémiostylistique du poème « Quatrième fléchette » de Louis Marie Pouka*, procède par une série de questionnements visant l'esthétique verbale (comment est construite l'image des deux entités mises en opposition dans le texte ? Sous quelle aperception se révèle l'image ainsi présentée ? Dans quelle mesure la schématisation de cette image permet-elle de noter une esthétique de la construction verbale ?). Il ressort de cette analyse que le poème livre l'image antagonique de deux entités : la caste des personnes influentes, gouvernants ou politiciens, et la caste du bas peuple qui entretiennent des liens ambigus.
- (8) **Njutapwoui Aboubakar Sidi** (*Espace public numérique et participation politique des diasporas : expériences de deux cyber-activistes résidant en France*) s'appuie sur le « scandale » autour des chantiers de construction des infrastructures de la Coupe d'Afrique des Nations de 2021 au Cameroun pour analyser les nouvelles modalités de participation sociopolitique des activistes de la diaspora. À partir d'une observation ethnographique, entre 2020 et 2021, il a collecté un important matériau empirique sur les pages *Facebook* et *YouTube* de deux activistes politiques résidant en France qu'il analyse et aboutit à des conclusions intéressantes de nature à faire avancer le débat sociopolitique sur la valeur fonctionnelle des cyber-activistes de la diaspora sur l'amélioration de la bonne gouvernance dans leur pays d'origine.
- (9) **Abe Atangana Octave Thierry** et **Ebale Moneze Thierry Chandel** procèdent à une *Analyse psychosociale de l'interaction entre l'administration territoriale et la chefferie traditionnelle au Cameroun* à travers une démarche inductive de type *grounded theory* centrée sur les acteurs concernés. Cette approche a permis de mettre en évidence l'existence de conflit de rôle multidimensionnel. Le conflit interrôle, lequel fait référence à la bidirectionnalité de la chefferie traditionnelle et d'autre part à la prolifération des rôles dont fait montre les nouveaux chefs de village « citadins ».

Le numéro se termine par l'argumentaire du prochain appel suivi des recommandations d'écriture aux auteurs et autrices. Ce numéro est à paraître au 1<sup>er</sup> décembre 2024. Il s'intitule « **DU RAYONNEMENT DES LITTÉRATURES AFRICAINES. 30 ANS DE CRÉATION ET DE PENSÉE** ». L'argumentaire, le profil des coordinateurs ainsi que celui du Comité de lecture sont donc accessibles à la fin de cet ouvrage. Quant au numéro Varia (hors thématique), il fait l'objet d'un appel permanent et la prochaine échéance est pour septembre 2024.

Pour toutes remarques, tous commentaire ou proposition éditoriale, n'hésitez pas à nous écrire à [revuecinetismes@gmail.com](mailto:revuecinetismes@gmail.com).

## La coordination



## Sommaire

### Contents

	Pages
Administration de/of <i>Cinétismes</i> .....	2
Présentation du numéro/Foreword .....	4
Contributions .....	9
Thematic Dossier  thématique .....	10
Pour un cadre africain commun de référence pour les langues	
TREMBLAY Christian.....	11
Cadre d'analyse de la politique d'enseignement bilingue Langue nationale/Français du Sénégal	
SALL Moussa .....	29
Représentations des personnels sur les pratiques linguistiques des responsables de l'administration publique au Cameroun après la Loi portant promotion des langues officielles (2019)	
MANDOU AYIWOUO Faty-Myriam .....	43
Représentation des maîtres sur l'acquisition de la langue seconde en contexte bilingue	
SALL Moussa .....	59
La dérivation des noms par la préfixation en Edo (Iso-639 bin) : son emploi et sa signification .....	
MICHAEL Amiemenomoh Esther, ILLAH Andrew Attah .....	78
Varia Dossier  Hors thématique .....	91
Discours du président Paul Biya à la nation camerounaise le 31 décembre 2022 : analyse pragmatolinguistique	
FINGOUE Claude B .....	92
Analyse sémiostylistique du poème « Quatrième fléchette » de Louis Marie Pouka	
TAKAM Omer.....	110
Espace public numérique et participation politique des diasporas : expériences de deux cyber-activistes camerounais résidant en France	
NJUTAPWOUI Aboubakar Sidi .....	127
Analyse psychosociale de l'interaction entre l'administration territoriale et la chefferie traditionnelle au Cameroun .....	143
ABE ATANGANA Octave Thierry .....	
EBALE MONEZE Thierry Chandel .....	143
Prochains Appels  Next Calls .....	157
Version française : Du rayonnement des littératures africaines : 30 ans de création et de pensée .....	158
English Version : The global influence of African Literature: celebrating 30 years of creation and thought.....	162
Protocole de rédaction .....	166
Guidelines.....	168
Déjà parus / Published .....	170

**VARIA**

**DOSSIER**

**CINETISMES**

**HORS THÉMATIQUE**

Revue pluridisciplinaire sur le langage  
*Pluri-disciplinary Journal on language*

---

## Discours du président Paul Biya à la nation camerounaise le 31 décembre 2022 : analyse pragmatolinguistique

---

FINGOUE Claude B.<sup>1</sup>

### Résumé

Le 31.12.2022, Paul Biya s'est adressé à la nation par le biais d'un discours qui a, d'une part, dressé l'état actuel de la société et, d'autre part, projeté celle-ci dans un proche avenir. Nous basant sur les principaux préceptes de la lexicométrie et de la pragmatolinguistique, l'analyse heuristique menée a conduit à des résultats probants et satisfaisants dont l'interprétation a dévoilé une profonde signification de ce texte : la volonté de l'orateur, chef d'orchestre légal, de se positionner déjà et légitimement comme candidat aux prochaines présidentielles malgré les attentes toujours peu satisfaites des éventuels électeurs que sont les Camerounais.

**Mots clés** : Paul Biya – discours – 31.12.2022 – Camerounais – lexicométrie – pragmatolinguistique

### Abstract

On 12/31/2022, Paul Biya addressed the nation through a speech which, on the one hand, outlined the current state of society and, on the other hand, projected it into a near future. Basing ourselves on the main precepts of lexicometry and pragmatolinguistics, the heuristic analysis carried out by us led to convincing and satisfactory results whose interpretation revealed a deep meaning of this text: the will of the speaker, leader legal orchestra, to position itself already and legitimately as a candidate for the next presidential elections despite the still unsatisfied expectations of potential voters who are the Cameroonians.

**Keywords**: Paul Biya – speech – 12/31/2022 – Cameroonian – lexicometry – pragmatolinguistics

---

<sup>1</sup> PHD (MC-HDR), Linguistique, Université de Douala, Cameroun, clauberfi@yahoo.fr

## Introduction

Comme il est de coutume à chaque fin d'année civile, le 31 décembre 2022, le président de la République du Cameroun a adressé à la nation un discours, texte fonctionnant toujours comme un bilan multiforme de l'année qui s'achève en même temps qu'une projection des perspectives pour le futur. Ce texte est aussi l'occasion, pour l'orateur, de présenter à son auditoire ses « vœux les meilleurs » pour l'année qui commence. Schématiquement, l'orateur et son auditoire prédessinent, chacun de son côté, les axes éventuels de ce dialogue monogal au sortir duquel les attentes et les espérances de l'un et l'autre ont été ou seront plus ou moins comblées, satisfaites. Saisir la significativité de ce « discours à la nation camerounaise » oriente vers le choix d'une démarche pragmatolinguistique qui instaure la prise en compte du contexte d'énonciation dans un premier temps, ensuite l'analyse des données linguistiques énoncées sous forme de tableaux dont le commentaire des résultats doit déboucher sur une interprétation qui pourrait permettre d'envisager l'efficacité et l'efficience de la rhétorique argumentative adoptée par l'orateur.

### I- Du contexte d'énonciation

F. Armengaud situe l'énonciation dans le champ herméneutique de la pragmatique formelle dont « l'objet [est] de traiter des rapports les plus généraux entre l'énoncé et l'énonciation, entre les phrases et leurs contextes » (F. Armengaud, 1985, p.18).

Ce discours s'inscrit dans un contexte particulier et préoccupant pour les Camerounais qui attendent d'être satisfaits dans leurs attentes passées et présentes et de pouvoir envisager le futur avec sérénité et confiance en leur leader 1<sup>er</sup> (puisqu'il est le « choix du peuple »<sup>25</sup> et que, en principe et en toute légalité et légitimité, c'est « au nom du peuple »<sup>26</sup> qu'il acte : le président se doit donc de lui rendre compte. Il ne faut pas perdre de vue que ce contexte a quatre dimensions comme F. Armengaud le souligne : « contexte circonstanciel, factuel, existentiel, référentiel ; contexte situationnel ou paradigmatique ; contexte interactionnel ; contexte présuppositionnel » (F. Armengaud, *ibid.*, pp. 60-61). Futé dans cet exercice, Paul Biya ne va pas se dérober à cette règle. Dans les lignes qui suivent, relevons d'abord et sommairement les attentes du peuple et notons ensuite les réponses du président à ces attentes.

#### I-1- Attentes du peuple camerounais

Les points abordés par le président dans son discours permettent de structurer les attentes du peuple sur les plans économique, sécuritaire, politique et social.

##### I.1.1. Sur le plan économique

Si l'économie se définit comme « l'ensemble des activités d'une collectivité humaine relatives à la production, à la distribution et à la consommation des richesses » (*Le Petit Larousse*, 2003, p.360), les attentes des Camerounais, dans leur grande majorité, sont nombreuses allant des plus anciennes aux plus récentes.

---

<sup>25</sup> Slogan du candidat Paul Biya aux élections présidentielles de 2018.

<sup>26</sup> Expression consacrée dans tous les actes judiciaires ou tous les verdicts rendus au Cameroun.

- a) « *Le panier de la ménagère* » : Il y a au moins trois décennies que les Camerounais espèrent que ce « panier » connaisse une substantielle amélioration vu la dévaluation du franc CFA et la double baisse des salaires des travailleurs qui ont amenuisé leur pouvoir d'achat. Pour satisfaire cette attente, une augmentation des salaires est incontournable que ce soit dans le secteur public, ou que ce soit dans le secteur privé. Le maître de céans en a-t-il apporté réponse ?
- b) *Le risque d'inflation des prix* : Pour cette année spécifiquement, en plus des crises déjà existantes, il y a la guerre entre la Russie et l'Ukraine qui a un coût indéniable sur l'économie mondiale, et donc camerounaise faisant redouter une inflation vertigineuse due à l'augmentation des prix du carburant, des matières utilisées dans les industries, des matières utilisées dans les industries des denrées alimentaires, etc. Quelle a été l'attitude de l'orateur par rapport à cette autre attente ?
- c) *Par rapport à l'agriculture* : Le Cameroun est un pays essentiellement agricole, d'où l'importance des intrants agricoles. Les agriculteurs n'y ont pas facilement accès. Peuvent-ils donc désormais les acquérir en quantité et en qualité pour booster leurs productions ?

De même, pour les exploitants agro-alimentaires, industriels, informatiques, cybernétiques, la disponibilité permanente de l'énergie électrique est une nécessité vitale. Malheureusement, le pays n'est pas à l'abri des baisses de tension d'électricité, parfois de l'absence de cette électricité sur une période plus ou moins longue, ce qui met mal à l'aise ces exploitants.

- d) *Par rapport à la distribution* : Quand bien même certains produits vivriers sont disponibles dans les campagnes, les acheminer dans les centres urbains pour leur écoulement reste un véritable casse-tête. Les voies d'accès sont inexistantes ; et pour celles qui existent déjà, leur état physique est si décourageant qu'il annihile toutes les initiatives d'évacuation des récoltes qui auraient pourtant été salutaires.

Et pour booster la disponibilité des denrées alimentaires, les industries agro-alimentaires seront-elles restaurées ? Les zones de développement agricole abandonnées seront-elles réhabilitées ? revalidées ? D'autres seront-elles créées ? En conclusion, voilà les quelques préoccupations essentielles des Camerounais sur le plan économique afin qu'ils puissent envisager leurs lendemains meilleurs. Qu'en a dit le président de la République ?

### **I.1.2. Sur le plan sécuritaire**

Du fait de la réminiscence de la guerre contre Boko-Haram, de la guérilla aujourd'hui larvée dans le Noso, des incursions belliqueuses sur le territoire national dans les zones de l'Est et de l'Extrême-Nord, les populations camerounaises voient leur tranquillité être troublée en permanence, car l'insécurité est rampante dans plusieurs régions du pays : tueries, émigrations interne et externe, famine quotidienne, insécurité sanitaire, embrigadement imposé par les

« seigneurs de la guerre », « villes mortes »<sup>27</sup>, etc. À cause d'une émigration non maîtrisée, des comportements inciviques et la grande délinquance s'intensifient dans les zones d'accueil.

Après la tenue du « grand dialogue national »<sup>28</sup> et la mise sur pied des organismes chargés de la gestion de ces crises, actions dont les résultats escomptés tardent à être obtenus, que dira le président dans le sens de mettre définitivement fin à ce traumatisme qui hante les Camerounais et principalement ceux habitant ces régions de fournaise ?

### **I.1.3. Sur le plan politique**

Nous reportons uniquement à la guérilla dans le Noso, pour la majorité des Camerounais, une étape décisive pour la révolution finale de cette crise serait la convocation par le chef de l'État, seul maître du jeu, d'un « dialogue inclusif national »<sup>29</sup> Et plusieurs acteurs politiques, d'autre part, estiment que la refonte du code électoral actuellement en rigueur est un impératif. Le nouveau code souhaité devra être la résultante d'un consensus pour que, estiment-ils, les résultats issus d'éventuelles élections soient plus impartiaux, plus objectifs, donc plus crédibles, car tous les compétiteurs auront eu, dès le départ, les mêmes « chances ». Et que dira le président de la République de ceux des Camerounais aujourd'hui incarcérés qui disent être embastillés pour des raisons politiques (surtout depuis les élections présidentielles de 2018), motif que quelques autres Camerounais récusent ?

En bref, que devra ou fera Paul Biya pour que le champ politique, encore quelque peu trouble, connaisse une véritable détente sociale, une décrispation en vue du « mieux vivre ensemble »<sup>30</sup> ?

### **I.1.4. Sur le plan social**

Depuis un certain temps, une des préoccupations majeures de plusieurs Camerounais est la question de la double nationalité. En effet, les exemples sont légions pour les bi-nationaux camerounais qui ont maille à partir dans les actes qu'ils veulent poser tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du triangle national. Par ailleurs, plusieurs hauts responsables de l'État sont incriminés dans la prévarication de la "res publica". Faut-il toujours que le peuple accorde sa confiance au chef de l'État en ce qui concerne la protection des biens publics ? Quelle décision va-t-il annoncer à la nation concernant les prévaricateurs ? Que fera-t-il par rapport au COVIGATE ? au CANGATE ? et autres scandales financiers qui restent d'une actualité brûlante ?

En définitive, en ne prenant en compte que ces quatre plans d'attentes des Camerounais dans leur grande majorité, il y a lieu de se dire que le chef de l'État avait du « pain sur la planche » pour devoir désangoisser et tranquilliser le peuple. Quelles réponses le président donne-t-il à la nation ?

---

<sup>27</sup> Expression utilisée par les politiques pour signifier une assise inclusive de tous les acteurs/ leaders sociaux

<sup>28</sup> Assise politique convoquée par Paul Biya le 10 septembre 2019.

<sup>29</sup> cf. note précédente

<sup>30</sup> cf. note précédente

## I.2. Réponses du président de la République

À défaut de donner réponse à toutes ces quelques attentes des Camerounais, le président a rappelé ce qui avait déjà été fait et a réagi par anticipation à celles qui lui semblaient ou semblent plus urgentes. Et conformément aux quatre (4) plans sus-évoqués :

### I.2.1. Sur le plan économique

a) *Par rapport au « panier de la ménagère »* : l'attente est restée déçue. En effet, nous pouvons lire ces mots du discours présidentiel explicitement énoncés :

1. « [...] j'ai instruit le gouvernement d'étudier toutes les options permettant de stabiliser les prix à leur niveau actuel, et de préserver le pouvoir d'achat des consommateurs. » (p.5) ;
2. « Cependant [...], notre pays [...] ne pourra indéfiniment échapper à un réajustement des prix des produits pétroliers » (p.5) ;
3. « [...] le gouvernement maintient ses efforts pour assurer sa mission première, à savoir améliorer les conditions de vie des citoyens. Nous devons poursuivre les réformes [...] du programme [...] conclu avec le [FMI] et les autres partenaires au développement. » (p.6).

Or le peuple sait qu'il y a eu, par le passé, des accords avec ces « partenaires au développement » et que les objectifs positifs légitimement attendus depuis longtemps n'ont toujours pas été atteints malgré d'énormes restrictions. Et le niveau de vie des Camerounais reste bas comparativement à celui d'autres pays qui se trouvaient dans la même position que le Cameroun à l'époque concernée. Donc, la hausse des salaires espérée n'a pas été annoncée. Et de mal en pire, les augmentations des prix sur le marché auront cours, car le gouvernement ne peut plus assurer certaines subventions.

- b) *Pour l'énergie électrique et l'accès à l'eau potable* : Le président a dit qu'il y est toujours sensible, et c'est pourquoi il avait instruit le gouvernement et continue à l'instruire d'y trouver des solutions. Même si certaines réalisations sont déjà effectives, beaucoup restent à faire : il faut franchir le cap véritablement pour passer de l'« étude des projets » à leur réalisation qui, vu le temps déjà écoulé, aurait dû être prête. Hélas! les populations éprouvent toujours de nombreuses difficultés à jouir de ces deux biens et n'entrevoient pas, à brève échéance, la fin de leur calvaire.
- c) *S'agissant des voies de desserte des campagnes* afin de faciliter la circulation des biens et des personnes, après qu'il a parlé, au préalable, de « la mise en service du pont sur la Cross-River », du bitumage de la route Sangmélina#Brazzaville, de la route Lena#Tibati#Ngatt, de la construction de l'autoroute Kribi#Lilabe, de la route de Grand Zambi#Kribi, Bertoua#Batouri#Yakadouma, le président a tenu ces propos :

4. « La réalisation de plusieurs infrastructures routières a [...] permis de désenclaver les bassins de production agricole. Cet effort va se poursuivre en 2003 avec l'aménagement d'environ 700 km de route[...] » (p.7) ;
5. « J'ai instruit le gouvernement de tout mettre en œuvre pour la reprise des travaux de construction de [certains] tronçons routiers [...] » (p.7).

Des instructions certes bénéfiques à la nation, mais le gouvernement ne les aura exécutées qu'en partie, d'où les grognes toujours vaines des populations déguerpies qui n'auront pas perçu leurs dédommagements financiers (en partie ou en totalité) malgré le décaissement des sommes y affectées. Et encore une autoroute en perspective ! Qu'en est-il de l'autoroute Douala#Yaoundé supposée être réalisée depuis un moment déjà ? Et encore d'autres routes à construire : qu'a-t-on fait des populations souffreteuses d'hier toujours pour cause d'infrastructures routières ? Et de ces nouveaux qui seront déguerpis ?

Donc, encore des annonces et toujours des annonces ! Mais les populations ne perçoivent pas et n'entrevoient pas comment leurs souffrances matérielles, physiques et financières connaîtront leur fin.

### **I.2.2. Sur le plan sécuritaire**

En saluant la collaboration entre la population camerounaise et ses forces armées qui aura permis de réduire les menaces terroristes et d'instaurer un climat de calme relatif, le président a eu à prononcer ces mots :

6. « Dans l'ensemble, la situation est maîtrisée et sous contrôle sur toute l'étendue du territoire national malgré la recrudescence de la criminalité urbaine et la persistance des attaques sporadiques [...] dans certaines régions » (p.8) ;
7. « [...] vous avez [...] observé dans nos villes et campagnes la montée préoccupante de l'incivisme, de la violence, du non-respect des normes sociales élémentaires ou de l'ordre établi. » (p.10).

Un constat se dégage à ce niveau : si les zones en crise connaissent aujourd'hui moins fréquemment les attaques terroristes, l'insécurité s'est déportée par contre dans les centres urbains et d'autres campagnes du pays. Par ailleurs, bien que certains commanditaires des activités terroristes au Cameroun soient déjà traduits devant la juridiction américaine, beaucoup restent encore à faire, d'où l'appel du président lancé à d'autres pays de par le monde à agir comme les USA.

Ainsi, malgré des progrès significatifs pour éradiquer l'insécurité sur le sol camerounais, les populations ne sont toujours pas tranquilles et continuent à espérer que le calme reviendra, et ce pour une longue période.

### **I.2.3. Sur le plan politique**

Le seul point sur lequel le président a été le plus précis est l'annonce des élections sénatoriales en mars 2023. D'autres domaines ont généralement été simplement évoqués. Dans cet ordre d'idées, le processus de transfert effectif des compétences de l'État vers les collectivités



territoriales décentralisées doit prendre le temps qu'il faut (au grand dam des élus locaux) car une précipitation soupçonnée dans l'action pourrait perturber « les équilibres structurels qui constituent l'ossature du pacte social de notre nation » (p.9). Donc une attente pas comblée si l'on relève les diverses actions à mener par ces collectivités, à savoir entre autres la relance de l'économie, la résorption du chômage des jeunes, la vitalisation de la démocratie locale.

D'autres points du champ politique n'ont aucunement retenu les prévisions du chef de l'État, qu'il s'agisse de l'élargissement de certains prisonniers « politiques », du dialogue inclusif supposé rassembler toutes les parties dans ce conflit du Noso, du problème de la double nationalité... Sur ce plan également, il y'a lieu de relever que les populations sont restées sur leur faim.

#### I.2.4. Sur le plan social

Le président de la République a réaffirmé sa volonté de protéger les biens publics par une gestion rigoureuse et efficiente. Aussi a-t-il réitéré sa fermeté à faire « rendre gorge » à tous ceux qui sont en indécatesse avec la « res publica » en martelant ces mots :

8. « Aussi je tiens une fois encore à rappeler que tous ceux qui s'enrichissent illicitement en spoliant l'État, à quelque niveau que ce soit, vont rendre des comptes. » (pp.9-10).

Au vu de l'actualité, constatons que le peuple attendait plus dans les actions du président, par exemple la continuation de l'action judiciaire vis-à-vis des coupables déjà incarcérés, l'ouverture des enquêtes à l'encontre des présumés coupables et surtout le timing pour ces différentes opérations. Néanmoins, avec ce discours, le ton des représailles est annoncé et vivement que le chef de l'État passe à une autre étape de l'action judiciaire pour gagner plus encore la sympathie et l'adhésion du peuple.

En conclusion, rendu à ce stade de la première articulation de notre analyse, nous relevons que le chef de l'État s'est effectivement intéressé à quelques préoccupations des populations dont il a la charge, mais les attentes légitimes du peuple demeurent encore à satisfaire. Certes, le président veut impulser ou poursuivre les travaux pour que le bien-être des Camerounais soit plus avoué et plus visible : rappelons ici la nécessité de l'implémentation du « made in Cameroun », le démarrage des exploitations des richesses du sous-sol, la réhabilitation des voies urbaines, l'amélioration du trafic entre les principales métropoles du pays, les actions pour éviter les catastrophes naturelles, la surveillance des informations diffusées sur les réseaux sociaux.

L'orateur a dit espérer pouvoir conduire le peuple à un « Cameroun moderne », « un Cameroun prospère et uni dans sa diversité. Un Cameroun où chaque acteur trouve sa place. » (p.10). En tant que chef d'orchestre, le président dit s'engager personnellement dans cette œuvre immense où il compte donner le meilleur de lui-même pour servir de *leitmotiv* ; il se veut la locomotive qui tire les wagons qu'est le peuple.

Cette présence volontariste du chef se dénote plus encore dans sa prise en charge de son énoncé à travers les quelques aspects de l'énonciation que nous abordons dans la 2<sup>ème</sup> articulation de cette étude.

## II- Analyse linguistique du discours du 31 décembre 2022

L'étude se fera sur deux paliers que sont la macro-structure et la micro-structure du texte.

### II.1. Au niveau de la macro-structure du texte

Composé d'environ 2689 mots : « Mot : élément de la langue constitué d'un ou de plusieurs phénomènes et susceptible d'une transcription graphique comprise entre deux blancs » (*Le Petit Larousse*, 2003, p.671), le discours de Paul Biya est construit sur 96 phrases qui s'analysent selon les trois principaux critères que sont l'intention du locuteur, le verbe conjugué ou non et le nombre de propositions.

#### II.1.1. Selon le critère de l'intention du locuteur

Par « intention », nous devons comprendre la manière d'énoncer un discours et l'orientation comportementale que l'auditoire se doit d'adopter conformément au désir de l'orateur. En choisissant la terminologie de la grammaire classique normative, nous distinguons :

- a) *La phrase exclamative* : L'exclamatif correspond aux actes comportementaux (selon Austin) ou actes expressifs (selon Searle) : « Réactions aux comportements des autres, expression d'attitudes à l'égard de leur conduite ou destinée ». (F. Armengaud, *ibid.*, p. 82). Elle est directe et est ponctuée par un point d'exclamation qui traduit une vive émotion, un vif sentiment qui anime l'orateur, ici sentiment de joie que l'orateur souhaite voir le peuple partager. Nous relevons deux occurrences qui, d'ailleurs, closent le discours articulé :

9. « Vive la république ! Vive le Cameroun ! » (p.11)

- b) *La phrase impérative* : L'impératif correspond aux actes comportementaux (Austin) ou actes directifs (Searle) : « Formuler une décision en faveur ou à l'encontre d'une suite d'actions » (F. Armengaud, *ibid.*, p. 81). Elle est utilisée par l'orateur pour donner un ordre à son auditoire, lui imposer une certaine attitude. Deux procédés sont utilisés ici :

##### b.1) D'abord, le verbe conjugué au présent de l'impératif :

10. « Arrêtons-nous un instant sur quelques-uns » (p.6).

Si l'auditoire voulait ou souhaitait écouter autre chose, l'orateur l'en empêche et lui impose ces « pauses » et pose et l'oblige par conséquent à évoluer conformément à son désir.

b.2) Ensuite, il y a 7 autres phrases dans lesquelles l'ordre est exprimé avec plus de détours parce que les verbes ici ne sont plus conjugués au mode impératif ; mais il est toujours à noter que l'orateur oblige son auditoire à cheminer avec lui dans ses aspirations ou ses actions :

11. « Nous *devons* poursuivre les réformes structurelles [...] » (p.6) ;  
 12. « *J'invite* les autres pays [...] à leur emboîter le pas[...] » (p.9) ;  
 13. « Je *voudrais* appeler votre attention sur deux fléaux [...] » (p.9) ;  
 14. « *J'exhorte* tous les Camerounais [...] à s'engager dans ce combat » (p.10) ;

15. « Chacun *doit* faire montre de probité et veiller à l'intérêt général » (p.10) ;
16. « J'en *appelle* donc à la responsabilité de tous [...] » (p.10) ;
17. « Je *voudrais* une fois encore interpellier ceux des réseaux sociaux [...] » (p.10).

Deux postures pour l'orateur : il s'associe une fois avec le peuple pour qu'ensemble ils entreprennent les « réformes structurelles » ; puis il se dissocie de son auditoire en utilisant « Je » et lui indique néanmoins ce qu'il attend de lui, interlocuteur qui est ici « les autres pays » ou « chaque Camerounais » ...

Le sémantisme des verbes utilisés dénote une volonté locutoire ayant une finalité illocutoire : devoir, vouloir, exhorter, appeler. Ces phrases impératives se situent, pour la plupart, vers la fin du discours. Cela peut se justifier par le fait que l'orateur, après tous les constats observés ou relevés ou rappelés à l'auditoire, veut justement imposer au dit auditoire l'adoption d'une certaine attitude afin que les lendemains soient meilleurs pour tous.

18. *La phrase déclarative* : Le déclaratif correspond aux actes expositifs (Austin) ou actes assertifs (Searle) : « Exposer des conceptions, conduire une argumentation, clarifier l'emploi des mots, assurer les références » (F. Armengaud, *ibid.*, p. 81). Elle est la plus représentée dans ce discours avec 86 occurrences. À travers elles, l'orateur amène à comprendre qu'il fait prioritairement des constats. Ce qu'il dit est vérifiable ou vérifié parce que ce n'est que la réalité soit parce que lui, il a déjà ordonné que cela se fasse et désormais cela est fait (d'où le passé), soit parce qu'il est en train de donner des instructions pour que des réalisations s'effectuent, comme le peuple peut le constater aussi (d'où le présent), soit enfin parce qu'il entrevoit l'avenir avec certitude (d'où le futur).

Ainsi, pour l'orateur, à travers ces phrases déclaratives, le peuple camerounais doit comprendre que l'heure n'est pas à la divination, n'est pas occupée par les paroles oiseuses, mais que les réalisations sont effectives, concrètes et visibles.

Relevant, pour clore cette phase, l'absence de la « phrase interrogative » puisque ce n'est plus l'heure des questions, mais celle des actions. C'est ce qui justifie la forte occurrence des actes illocutionnaires que sont les expositifs ou assertifs. Parlant des actes de langage, Armengaud. F distingue les actes illocutionnaires d'Austin : les verdictifs, les exercitifs, les commissifs, les expositifs et les comportementaux (pp. 81-82) ; et d'après la taxinomie de Searle, elle distingue les assertifs, les directifs, les commissifs, les expressifs et les déclarations (pp.86-91). Ils ont une grande portée locutoire (puisque'ils dressent un aspect de la psychologie du locuteur), une force illocutoire (en ce sens que, subtilement, l'interlocuteur est invité à offrir son adhésion au locuteur) et un effet perlocutoire qui suscitera un sentiment partagé soit de joie, satisfaction, soit de déception selon que l'interlocuteur éprouvera de la sympathie ou de l'antipathie à l'égard du locuteur.

### II.1.2. Selon le critère du verbe conjugué ou non

Si la phrase est construite autour d'un verbe conjugué à un temps et à un mode donnés, elle est dite verbale ; dans le cas contraire ou si la phrase n'a pas de verbe, elle est dite non verbale. Ainsi :

- a) *La phrase verbale* : il y en a 92. Les verbes conjugués servent à situer le moment des différentes actions, qu'il s'agisse d'un constat, d'une démonstration, d'une justification, d'une exhortation, d'une recommandation, etc. Avec les temps et modes verbaux, l'on se fait à l'idée soit d'une réalité, soit d'une virtualité des faits. Relevons par exemple que le passé composé (38 occurrences) est utilisé lorsque le président rappelle « maintenant » les instructions qu'il a eu à donner au gouvernement dans le passé, le présent de l'indicatif (77 occurrences) pour ce qui est en cours d'exécution ou réalisation au moment même où il parle ; il en est de même pour le présent de l'impératif, ou le présent du conditionnel qui se teinte d'un zeste d'euphémisme, de souplesse, d'ostentation adoucie. Tous ces présents fonctionnent pour dresser l'actualité des actions menées ou des actions déjà réalisées par le gouvernement et que chacun peut observer, alors que le futur de l'indicatif (20 occurrences) est utilisé pour ce qui sera fait dans l'avenir.
- b) *La phrase non verbale* : il y en a quatre et elles sont toutes situées à la fin du discours. Elles sont utilisées pour exprimer une pensée qui doit toujours être d'actualité, une pensée atemporelle, l'image d'une réalité éternisée ou à éterniser. Après le constat, la démonstration logique, la justification... ayant nécessité des phrases verbales, ces phrases non verbales sont comme des "sentences" qui n'ont pas besoin de développement :
19. « Un Cameroun prospère et uni dans sa diversité. » (p.10) ;
  20. « Bonne et heureuse année à toutes et à tous. » (p.11) ;
  21. « Vive la République ! » (p.11) ;
  22. « Vive le Cameroun ! » (p.11).

### II.1.3. Selon le triptyque du nombre de propositions

La notion de proposition nous oriente à distinguer :

- a) 2 occurrences pour la phrase composée, c'est-à-dire qu'elle est constituée d'au moins 2 propositions indépendantes,
- b) 39 occurrences pour la phrase simple (c'est-à-dire constituée d'une seule proposition) ;
- c) 55 occurrences pour la phrase complexe, c'est-à-dire phrase constituée d'au moins deux propositions dont l'une est dite principale et l'autre subordonnée.

Pour ces phrases complexes en particulier, les subordonnées conjonctives ont une finalité démonstrative alors que les subordonnées relatives sont descriptives. Démonstratives ou descriptives, les phrases complexes sont prioritaires pour une stratégie argumentative dont le schéma dessine un triptyque constitué de l'argumentateur, de l'argumenté et de la *quaestio*.

Si la question globale peut être rapidement cernée (le dévouement de chef de l'État et du gouvernement dans la recherche du bien-être des populations et de la nation), la manifestation de l'argumentateur et de l'argumenté est plus subtile comme va le relever le développement de l'articulation suivante.

## II.2. Au niveau de la microstructure du texte

Les tableaux ci-après ressortent la présence manifeste de l'orateur et de son auditoire. La représentativité de chacun va susciter un certain nombre d'observations qui seront dégagées par la suite.

**Tableau 1:** Pour le discours

	Nombre de pages	Nombre de mots	pourcentage	Présence je	pourcentage	Présence vous	pourcent	Pourcent je + vous
Discours	11	2689	100%	88	327%	7	0,26%	3,53%

**Tableau 2 :** Pour l'orateur et l'auditoire

	Nombre d'occurrences	pourcentage	Présence je	pourcent	Présence vous	pourcentage
je + vous	95	100%	88	92,63	7	7,36%

**Tableau 3 :** Orateur et auditoire en détail : je, nous, vous

					TOTALS					
		Natures	Formes	Fonctions grammaticales	Nombre	Mi-partiel	Partiel	Global	Récapitulatif	
ACTANTS	Argumentateur = 1 <sup>ère</sup> personne	singularité	Pronoms personnels	Je	Sujet	16	27	42	88	95
				J'	Sujet	11				
			Me	COD	1	5				
			M'	COD	3					
		Moi	Sujet sous-entendu	1						
		Adjectifs possessifs	Mon	Masculin	1	10				
			Ma	Féminin	1					
			Mes	Masculin	7					
	Mes		Féminin	1						
	COLLECTIVITÉ	Pronoms personnels	Nous	Sujet	10	11				
			Nous	COD	1					
		Adjectifs possessifs	Notre	Masculin	14	35				
			Notre	Féminin	11					
	Nos	Masculin	5							
	Nos	Féminin	5							
	Argumenté = 2 <sup>e</sup> personne	COLLECTIVITÉ	Pronoms personnels	Vous	Sujet	3	6	7	7	
Vous				COD	1					
Vous				COI	1					
Vous				Complément du pronom	1					
Adjectifs possessifs		Votre	Masculin	0	1					
		Votre	Féminin	1						
		Vos	Masculin	0						
		Vos	Féminin	0						

## OBSERVATIONS

1. Il y a prévalence des indices de l'argumentateur (1<sup>ère</sup> personne) sur ceux de l'argumenté seul c'est-à-dire séparé de l'argumentation (2<sup>e</sup> personne = vous), soit 88 contre 8 sur un total de 95 occurrences. Dans tout discours, ces deux pôles sont obligatoirement présents. D. Maingueneau écrit ceci d'eux : « Je/tu sont des signes linguistiques ; mais, contrairement à d'autres, ils n'ont pas d'abord de référence virtuelle qui devient ensuite référence actuelle lorsqu'ils sont en discours. [...] Ils sont des opérateurs de conversion de la langue en discours. Dans l'échange linguistique, tout *tu* est un *je* en puissance et tout *je* est un *tu* en puissance, les rôles s'inversant indéfiniment dans le jeu du dialogue. *Je* et *tu* sont une paire indissociable » (D. Maingueneau, 1981, p.14)
2. S'agissant de cet argumenté seul ou isolé, la 2<sup>e</sup> personne du singulier (*tu*) est totalement absente du texte ; seule la 2<sup>e</sup> personne collective : « vous » représentant les populations ou la nation est utilisée. Et dans les 3 phrases où ce « vous » est en fonction de sujet, il n'agit pas par lui-même ; au contraire, l'argumentateur lui impose une attitude, lui impose une certaine vision des faits. Même si le peuple pouvait être en déphasage avec le président, ce dernier se fait fort de l'en empêcher pour lui brandir plutôt sa « propre vision des faits ». Par exemple :

23. « Comme vous avez pu le constater, notre pays [...] fait face à des chocs exogènes. » (phrase 2, p.2).

D'entrée de discours, l'orateur met l'argumenté au cœur de son argumentation qui va suivre en lui faisant observer que si la situation du pays n'est pas ce à quoi lui l'argumenté se serait attendu, la faute est à la conjoncture « exogène ». L'orateur tient à rappeler à « vous » que lui, « vous », le sait déjà ; « vous » qui doit donc comprendre que la cause du marasme est externe (ce qu'il a « pu constater ») doit être tolérant à l'égard de l'orateur.

24. « Comme moi, vous avez certainement observé [...] la montée préoccupante de l'incivisme, de la violence [...] » (phrase 80, p.10).

Avant de clore ses propos, l'orateur met une fois de plus l'argumenté face aux problèmes sociaux actuels sur le territoire national et il lui dit qu'il fera l'essentiel pour que ces fléaux soient jugulés : donc tous (vous + moi) nous voyons « ce qui est là » : « je » ne suis pas différent de « vous ». La comparaison ici est tout trouvée, car si « moi » a « pu » observer », « vous » également a pu « observer » (l'orateur impose à l'argumenté ce qu'il doit observer).

- 25) « Vous l'avez bien compris [...] » (phrase 87, p.10).

Sur le point de formuler ses vœux pour la nouvelle année, l'orateur invite l'argumenté à faire ce qu'il peut pour aider lui, l'argumentateur, à mieux œuvrer, à agir efficacement pour le bien de tous puisque, insiste l'orateur, le peuple a « bien compris » toute la volonté que le chef de l'État déploie pour résorber les problèmes qui plombent leur bien-être. Donc, le vous sujet est un sujet qui subit et pas qui agit sur sa propre invitation.

Sur un tout autre plan, il y'a lieu de noter que ce vous-sujet a tous ses 3 verbes conjugués au passé composé. Donc ce que l'orateur va dresser comme constat ou ce qu'il va annoncer comme actions à mener doit recueillir l'adhésion de l'augmenté qui doit se ranger derrière lui et lui faire confiance par ricochet pour les années à venir.

3. En ce qui concerne l'argumentateur, l'on relève le double emploi des éléments de la 1<sup>ère</sup> personne constitués par « je » et « nous ».

*1<sup>ère</sup> observation* : « le « je » domine le « nous » lorsque les deux sont en fonction de sujet : 27 occurrences pour « je » + 11 occurrences pour « j' » contre 10 occurrences pour « nous ». Cette 1<sup>ère</sup> personne du singulier est le signe manifeste que l'orateur se positionne comme le manœuvrier en chef, il a reçu mandat du peuple et ne compte pas fuir ses responsabilités. Il se veut présent dans toutes les démarches entreprises jusque-là pour assurer aux Camerounais leur bien-être et leur sécurité. Pour ce faire, il a eu à instruire et il va continuer à instruire le gouvernement à concrétiser la politique qu'il a conçue, aussi dit-il : « Tout cela a été possible grâce aux mesures rigoureuses mises en œuvre par le gouvernement » (phrase 11, p.3). Le gouvernement ne fait que « mettre en œuvre » les mesures vigoureuses » que lui a prises.

*2<sup>ème</sup> observation* : l'on remarque que cette forte présence de « je » s'oriente sur la qualité des temps verbaux :

- 6 verbes au passé composé pour les actions ou mesures que « je » a déjà eu à entreprendre ou à prendre :

- 26) « [...] *j'ai autorisé* le démarrage de trois projets d'envergure [...] » (en vue de l'exploitation minière) (phrase 18, p.3) ;
- 27) « [...] *j'ai instruit* le gouvernement d'étudier toutes les options permettant de stabiliser les prix [...] » (produits pétroliers) (phrase 31, p.5) ;
- 28) « De même, *j'ai demandé* au gouvernement de finaliser [...] du mégaprojet d'adduction d'eau potable [...] » (phrase 39, p.6) ;
- 29) « [...] *j'ai instruit* le gouvernement de tout mettre en œuvre pour la reprise des travaux de construction [des routes] [...] » (phrase 50, p.7) ;
- 30) « Au-delà de l'assistance [...] aux victimes, *j'ai prescrit* au gouvernement de mettre en œuvre un plan de reconstruction de la région de l'Extrême-Nord [...] » (phrase 56, p.8) ;
- 31) « *J'ai demandé* au gouvernement de poursuivre les efforts engagés dans ce secteur médecine sur l'ensemble du pays » (phrase 60, p.8).

Ainsi, s'il y a des difficultés qui persistent encore aujourd'hui, ce n'est pas faute au président de n'y avoir pas pensé ; « je » n'a pas dormi sur ses lauriers, « je » est toujours en action.

- 1 verbe au plus-que-parfait de l'indicatif pour une action qui n'est pas encore révolue et aujourd'hui encore, « je » dit n'avoir pas abandonné cette préoccupation qui suit :

32) « L’an dernier, [...] je vous *avais fait part* de mon souci de renforcer la bonne gouvernance » (phrase 74, p.9) ;

33) « Je peux vous assurer que ce souci demeure constant et intangible » (phrase 75, p.9).

Après avoir fait ce rappel, Paul Biya peut se dire « satisfait », la nation également doit se sentir satisfaite par ricochet puisque « vous » a aussi observé comme « moi » (l’a observé) !

- Le présent ici utilisé est actuel pour les « projets actuels » de l’orateur, ou d’actualité lorsque le président parle des actions qui datent d’hier à aujourd’hui :

34) « Je *tiens* une fois de plus à saluer nos forces armées [...] » ; « je *remercie* également nos partenaires [...] » ; « je *peux* vous assurer que ce souci demeure [...] » ; « je *tiens* une fois de plus à rappeler [...] » ; « le combat que je *mène* depuis des années [...] » ; « je *sais* pouvoir compter sur vous [...] » ; etc.

- Quant au futur simple, l’orateur l’aura utilisé une seule fois dans la phrase 92 à la page 11 :

35) « En ce qui me concerne, je *continuerai* à faire tout ce qui est possible pour assurer le progrès de notre pays »

Au final, la prédominance du présent (18 occurrences) tire sa justification dans le fait qu’il faut énoncer *maintenant* le bilan de ce qui a déjà été fait et de ce qui est en train de se faire par « je ».

*3<sup>e</sup> Observation* : L’argumentateur manifeste aussi sa présence par l’utilisation du pronom collectif « nous » qui en principe, associe l’argumentateur et l’argumenté qui est tantôt la nation, tantôt le gouvernement. En fonction de sujet, le « nous » présidentiel (10 occurrences) s’il implique de facto l’orateur dans toutes les occurrences, assure comme locuteur soit le gouvernement seul, soit le gouvernement+ la nation. Voyons les exemples ci-après :

36) « [...] Avant de *nous* projeter [...] dans la nouvelle l’année [...] » (phrase 1, p.2)

Ce « nous » englobe Paul Biya en tant que chef d’orchestre+ le gouvernement puisque c’est lui qui exécute les ordres du chef+ le peuple, car il a besoin de se « projeter » dans l’avenir. Chaque composante de « nous » est donc concernée par le futur qu’il faut bâtir pour le bien-être de tous.

La même explication est valable pour les occurrences ci-après :

37) « Si *nous* prenons le secteur des travaux publics [...] » (phrase 46, p.6)

Le président a choisi ce secteur et certes, le gouvernement doit aussi le considérer parce qu’il a reçu mission de le mettre en œuvre ; de la même manière, le peuple est obligé de « prendre » aussi parce que cela lui est imposé ; le chef a décidé, les 2 autres doivent le suivre.

38) « C’est en agissant ensemble [...] que *nous* parviendrons à triompher de la corruption. » (phrase 79, p.10).



En effet, la lutte contre la corruption est à mener par le chef, le gouvernement dans ses discours officiels, et le peuple dans son désir de voir ses actions quotidiennes être réalisées sans qu'il y ait à soudoyer les agents publics chargés de l'accompagner.

39) « C'est en observant une discipline personnelle [...] que *nous* parviendrons à bâtir un Cameroun moderne auquel *nous* aspirons tous » (phrase 88, p.10).

Ces 2 « nous » associent les 3 composantes, car c'est le vœu de chacun de vivre dans un « Cameroun moderne ».

Mais il y a d'autres occurrences de « nous » dans lesquelles le peuple est exclu parce qu'il n'a jamais été associé dans les faits réalisés par les 2 autres composantes que sont le président et le gouvernement. Par exemple :

40) « En développant la mine solide [...], *nous* pourrions assurer le relais des hydrocarbures [...] » (phrase 21, p.4).

C'est l'option choisie par le président qui a conçu son plan de développement économique, et le gouvernement a mission de l'exécuter. Mais est-ce dans cette voie que le peuple se serait engagé ? Le peuple n'envisage-t-il pas d'autres pistes pour le « financement de nos investissements » ? Donc ce « nous » est constitué du président et de son gouvernement, et pas du peuple.

41) « *Nous* engagerons également l'exploitation des gisements de fer [...] » (phrase 24, p.4).

Cette « exploitation » est envisagée sans que le peuple soit consulté. Aurait-il adopté le même timing que le président et son gouvernement ? Aurait-il choisi les mêmes partenaires pour cette activité ? accepté les mêmes conditionnalités ? Rien n'est sûr.

42) « [...] Si *nous* voulons préserver nos équilibres budgétaires [...] » (phrase 32, p.5).

Ces équilibres ont été conçus par le président et imposés au gouvernement. Le peuple a-t-il été ou est-il consentant ?

43) « *Nous* devons poursuivre les réformes structurelles [...] » (phrase 43, p.6).

Ces réformes sont menées sans le concours ou l'aval du peuple qui observe, au quotidien, les dérives des gouvernants.

44) « [...] consolidé l'option de la décentralisation que *nous* avons prise [...] » (phrase 71, p.9).

C'est encore le président et son gouvernement qui ont pris cette « option ». Il n'y a qu'à observer les débats du public sur cette « option », car la décentralisation est encore retenue par plusieurs et divers lassos.

Après la fonction du sujet, « nous » remplit aussi la fonction de complément d'objet direct dans la phrase 45 de la page 6 :

- 45) « [...] arrêtons-nous un instant sur quelques [secteurs d'activité [...]] ». Dans ce « nous », le président est compris, le gouvernement et le peuple. C'est l'orateur qui donne le timing de son allocution et il impose donc ses pauses, ses articulations ses relances aux 2 autres composantes.

Et que dire des verbes utilisés comme apport au support « nous » ?

- Avec le « nous » associant le président, le gouvernement et le peuple, les verbes sont principalement : « projetés », « parviendrons » (2 fois), « aspirons » qui dénotent des actions futures, même le présent « aspirons » s'étend jusque dans le futur. Le président n'associe donc le peuple que lorsqu'il envisage le futur.
- Avec le « nous » qui n'est que le président et son gouvernement, on a 1 verbe au passé composé pour une action déjà réalisée, 2 verbes au futur : « pourrons », « engageons », deux verbes au présent : « voulons », « devons » dont les actions ne sont pas effectives, elles sont encore au stade de désir, donc de l'abstrait.

En définitive, nous nous rendons compte qu'avec « nous », plusieurs actions sont envisagées à être réalisées dans le futur ; c'est la volonté du chef de l'État. Mais offrira-t-il à tous les intervenants les moyens pour atteindre ces différents objectifs ?

Au total, les indices personnels démontrent une surprésence de l'orateur à travers la multiplicité et la diversité des éléments de la 1<sup>ère</sup> personne « je » et « nous » où l'argumenté a une présence mitigée. La nation à qui le chef de l'État dit s'adresser n'est que timidement considérée dans les dires du locuteur. Et la prévalence des verbes au futur, est-ce un indice par l'orateur de se positionner comme encore « futur chef d'orchestre » ? Est-ce un indice d'avant campagne électorale ?

### III- Du cadre d'étude

L'analyse ci-dessus menée s'inscrit dans la théorie énonciative que présente E. Benveniste pour qui « l'énonciation est la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation. Le mécanisme de l'énonciation suppose la conversion individuelle de la langue en discours » (Benveniste, E., 1974, p.80). Les mots utilisés par un auteur doivent donner sens au texte qu'il produit, à son discours spécifique et particulier, car il doit établir, à sa manière, une interaction entre les mots de la langue choisis et le sens du texte produit. De ce fait, le cadre de l'énonciation oblige de prendre en considération les situations où l'acte se déroule ou contexte, l'acte d'énonciative lui-même et les instruments de son accomplissement.

Au départ, la langue n'est qu'un dépôt, un réservoir, une possession collective et au cours de l'acte, cette langue se transforme en parole, en propriété individuelle de l'utilisateur, car l'énonciation introduit cet utilisateur comme paramètre premier dans les conditions nécessaires de son acte. Par conséquent, l'énonciation, en tant que réalisation individuelle, est un processus d'appropriation dans la mesure où le discoureux adopte et adapte la langue à ses aspirations, ses

convictions. Il énonce alors sa position de locuteur par des indices spécifiques et au moyen des procédés accessoires (E. Benveniste, 1970, pp.12-18.).

Et le discours prononcé vise un auditoire précis dont les spécifiques modèlent et remodelent la qualité de l'énonciation, ce qui fait de cet interlocuteur un collocuteur. Si le locuteur se réfère au monde en se positionnant par « je », le collocuteur indirectement se réfère aussi au monde et son positionnement est manifesté ou sous-entendu par « tu », et tous deux (locuteur et collocuteur) fusionnent à un moment donné de l'énonciation dans un « nous » associatif et collectif.

En définitive, d'après É. Benveniste, l'énonciation dresse un triptyque constitué par le couple je/tu qui se réfère à un contexte défini par ici/maintenant. Ces trois éléments n'ont véritablement d'existence que dans le discours, c'est-à-dire la langue en situation, en action. Leur statut tient au fait qu'ils naissent d'une énonciation, qu'ils sont produits par cet événement individuel, qu'ils sont engendrés à nouveau chaque fois qu'une énonciation est proférée, et chaque fois, ils désignent à neuf. J.M. Adam écrit dans ce sens :

« Le « je » employé par le locuteur sert de pivot aux relations des différentes personnes dans l'instance de discours et fonde par là même la subjectivité dans le langage. Cette dernière est un exercice du langage qui permet à chacun des signes personnels de fonctionner en recevant, le temps d'une énonciation, une épaisseur qu'ils ne possèdent nullement en eux ». Ou encore ces mots qu'il écrit à partir d'un exemple : « "Je" ne peut se comprendre qu'à l'intérieur de la "relation discursive au partenaire", dans la structure du dialogue qui, seule, permet au locuteur de se poser comme tel en s'opposant à son allocutaire » (J.M. Adam, 1976, p.297).

#### **IV- Et avec quelle méthode ?**

La méthode statique qu'utilise la lexicométrie a été privilégiée pour l'analyse des données linguistiques.

La lexicométrie, dès la fin des années soixante, se positionne comme une composante à part entière du domaine interdisciplinaire de l'analyse du discours. Elle regroupe différentes perspectives d'herméneutique textuelle issues des problématiques des sciences sociales au contact de la linguistique et « elle se propose d'apporter à ce domaine [linguistique] une contribution à la fois positive en termes de résultats vérifiables et critiques sur le plan des dispositifs théoriques » (Fiala, P., 1994, p.114).

Pour Souti en particulier, la lexicométrie s'intéresse au discours à travers l'analyse de son lexique en faisant appel à des méthodes et des outils mathématiques et informatiques : des logiciels de statistique lexicale. C'est cela qui fait son originalité. (Ch. Souti, 2015, p.124.)

Afin d'étudier les paramètres de « je » et ses dérivés et de « vous » et ses dérivés dans le discours ici analysé, nous avons obtenu les statiques générées par le logiciel Lexico en partant du nombre de pages de la version PDF du dit discours et de son nombre de mots. Nous avons aussi dégagé par ailleurs la fréquence de ces éléments dans le texte et leur pourcentage en fonction du nombre global des mots. Et enfin nous avons dressé certaines observations à partir de leurs utilisations.

En plus de cet aspect prioritairement lexical, l'observation de la syntaxe a été d'un grand apport dans la significativité du texte, car l'interprétation finale des éléments analysés a révélé que le sens du discours de Paul Biya à la nation du 31-12-2022 est celui d'un positionnement comme possible candidat aux élections présidentielles qui se profilent à l'horizon puisqu'il en a la volonté et les moyens. Si la nation l'a compris, pourquoi ne répondrait-il pas une fois de plus à « l'appel du peuple » !

## Conclusion

Dans son discours à la nation du 31 décembre 2022, Paul Biya s'est positionné comme le chef d'orchestre qui œuvre et veut encore œuvrer pour la sécurité et le bien-être des Camerounais de qui il a reçu mandat et dont il a la charge. Ce discours est particulier, car, à l'écoute de plusieurs analystes, il s'est dégagé que, pour la 1<sup>ère</sup> fois, le président de la République annonçait de faire rendre gorge à tous les prévaricateurs, à « **quel que rang que ce soit** ». Aujourd'hui, les attitudes dans la conduite des affaires de l'État dessinent une posture menacée par ce couperet qui va donc s'abattre inéluctablement sur les « détourneurs » des fonds publics, une épée de Damoclès qui exige plus de transparence et de bonne gouvernance. Le peuple encore appelé à dénoncer les pratiques mettant à mal la cohésion sociale se sentira plus satisfait si le chef de l'État, au-delà de la parole, pose des actes judiciaires qui seront bénéfiques pour tous. Peut-être une adresse à la nation sous forme d'interview aurait une portée pragmatique plus efficiente.

## Références bibliographiques

### 1. Corpus

Biya, Paul (2022) *Message du chef de l'État à la Nation* (à l'occasion de la fin d'année 2022 et du nouvel an 2023).

### 2. Ouvrages

Adam, Jean Michel (1976), *Linguistique et Discours Littéraire*, Paris, Larousse ;

Armengaud, Françoise (1985), *La Pragmatique*, PUF ;

Benveniste, Émile (1970), « L'Appareil formel de l'énonciation » in *Langage* 17, pp.12-18 ;

Benveniste, Émile (1974), *Problèmes de linguistique générale*, II, Paris, Gallimard ;

Fiala, Pierre (1994), « L'Interprétation en lexicométrie. Une approche quantitative des données lexicales » in *Langue française*, 103, pp.113-122 ;

*Le Petit Larousse 2003*, Larousse/VUEF ;

Maingueneau, Dominique (1981), *Approche de l'énonciation linguistique*, Paris, Hachette ;

Souti, Cherif (2015) « La Lexicométrie ou l'analyse du discours assistée par ordinateur : ce que l'information et les mathématiques peuvent apporter à la littérature et la linguistique » in *Expressions*, 01, pp. 122-130.



**PROCHAINS APPELS**

**NEXT CALLS**

**CINETISMES**

Revue pluridisciplinaire sur le langage  
*Pluri-disciplinary Journal on language*

## DU RAYONNEMENT DES LITTÉRATURES AFRICAINES : 30 ANS DE CRÉATION ET DE PENSÉE

Version française – English Version

### Argumentaire

Ce nouvel appel à articles vise à mettre en lumière le renouvellement des littératures africaines sous l'angle de la création esthétique et de l'évolution de la pensée, et l'émergence de nouvelles figures littéraires issues des webtechnologies.

En outre, l'écosystème numérique a permis l'éclosion d'une expression militante et citoyenne jamais observée jusque-là. Longtemps réduits au silence ou à une parole censurée, bon nombre d'acteurs ont enfin trouvé par ce canal le terrain privilégié de déploiement d'une expression libre, sans filtre et porteuse de nouveaux espoirs. Par ailleurs, que ce soit sur un terrain politique, économique, culturel, etc., on est en droit de faire écho à une sorte de néo-révolution cybernétique qui cristallise de forts enjeux. En tout état de cause, il est digne d'intérêt de citer entre autres parmi ces figures émergentes et de plus en plus célèbres :

- des cyberactivistes, à l'instar de Nathalie Yamb (Cameroun), Kemi Seba (Mali)... ou encore Mwazulu Diyabanza (Congo) ;
- des webpolitiques : Ousmane Sonko (Sénégal); Alaa Salah (Soudan)... ;
- des e-entrepreneurs : Rebecca Enonchong (Cameroun) ; Lual Mayen (Soudan) ;
- des cyber-environmentalistes : Gabriel Klaasen (Afrique du Sud) ; Ahmed Elhadj Taieb (Tunisie) ; Vanessa Nakate (Ouganda) ;
- des cyber-économistes : Kako Nubukpo (Togo) ; Felwine Sarr (Sénégal) ... ;
- des militaires 2.0 : Ibrahim Traoré (Burkina Faso) ; Hassimi Goita (Mali) ; général Abderrahmane Tiani (Niger)... ;
- des influenceur-se-s 2.0 : Biscuit de mer (Cameroun) ; général Makosso (Côte d'Ivoire), etc.

Il y a un peu plus de 30 ans, de mémoire, le vent de la démocratie soufflait au sein de la plupart des pays africains avec sa cohorte de libertés. À la faveur de cette évolution, la parole publique se libère et, avec elle, de nouveaux modes de pensées et de styles d'expression émergent.

L'avènement de la démocratie succède en réalité à la période post-coloniale. Le renouvellement de la pensée va s'appuyer essentiellement sur des revendications sociales et politiques, à la charnière de ces deux époques. L'époque post-coloniale peut être empiriquement située à partir des indépendances (autour des années 1960) jusqu'à avant l'avènement de la démocratie. L'époque d'émergence démocratique commencerait à la fin des années 1989 jusqu'à nos jours.

La période postcoloniale se caractérise par un sentiment conflictogène grandissant vis-à-vis de la présence du Colon. Sur cette base, il se met en place une résistance pour chasser l'opresseur

colonial. Cette résistance est polydimensionnelle, à la fois politique, sociale et intellectuelle. Les luttes d'indépendance reprises en chœur dans les littératures des colonies françaises ont rendu ainsi fascinant l'apport esthétique de nombreux auteurs, entre autres, Léopold Sédar Senghor (Sénégal), Ahmadou Kourouma (Côte d'Ivoire), Ousmane Sembène (Sénégal), Sony Labou Tansi (République démocratique du Congo), Tchicaya U'Tam'si (République du Congo), Aminata Sow Fall (Sénégal), V-Y Mudimbe (République démocratique du Congo), Chinua Achebe (Nigéria), Ferdinand Oyono (Cameroun), Mongo Beti (Cameroun), Anton Wilhelm Amo (Ghana); Nelson Mandela (Afrique du Sud), Wole Soyinka (Nigéria), Tsitsi Dangarembga (Zimbabwe); Yvone Vera (Zimbabwe); Ngũgĩ wa Thiong'o (Kenya), Kossi Efovi (Togo), etc.. La plupart de ces auteurs et autrices sont des personnalités politiques dont la littérature sert de propagande positive ou négative vis-à-vis de l'administration coloniale régente. La période postcoloniale est une période scellée par de nombreux accords coloniaux entre la nouvelle élite africaine et l'ancien pouvoir colonial, dans le grand secret du peuple. D'abord célébrée, cette nouvelle élite africaine va reproduire une gestion coloniale ; à raison, puisque c'est le seul système de gouvernance auquel cette élite a été confrontée. Pour la plupart, c'est un système de parti unique qui prévaut. Ceci est d'ailleurs normal et accepté par le peuple puisque les grandes figures de ces partis sont souvent des personnages emblématiques de la révolution des indépendances.

L'expression des libertés dites démocratiques donne lieu à de violentes répressions ainsi qu'à de nombreux exils. Inhabitué de la contradiction et de l'opposition, les nouveaux dirigeants africains sont confrontés à la critique d'eux-mêmes et de leurs gouvernances. Autorisés à exercer leurs libertés démocratiques, de nombreuses défections par des caciques du bureau politique au pouvoir auront lieu sur fond de déclaration de guerre (coup d'État) ou tout simplement d'assassinats ; des activistes vont naître...

L'arrivée d'Internet et des médias sociaux dans la foulée va créer un véritable bouleversement opérationnel et pratique, notamment en termes de nouvelles formes de révolution citoyennes, avec des répercussions mondiales (facilités de mobilisation ... de conscientisation). Les événements récents au Mali, Burkina Faso... et au Niger sont d'une actualité brûlante. L'on est passé sans transition d'une littérature d'inspiration coloniale, puis nationaliste, à panafricaniste. De nouveaux modes de pensées et formes d'expression de la pensée sont impulsés par la puissance numérique à travers les canaux optimisés de médiatisation sociale (TikTok, Facebook, WhatsApp...).

De proche ou de loin, l'on voit bien que les modes de discours et d'expression s'adaptent à l'actualité (biens mal-acquis ; rapatriement des objets d'art africains ; revue des accords coloniaux, changement des gouvernants africains jugés dévoués aux intérêts de l'ancienne puissance coloniale, question de la parité monétaire, Droits de l'homme, Djihadisme dans le Sahel, le climat, etc.). C'est à la fois une vision sociale, économique, culturelle et politique d'émancipation.

Le renouvellement des modes esthétiques de littérature et d'affirmation de la pensée africaine contemporaine va ainsi se réadapter grâce à Internet et permettre aux auteurs d'être beaucoup plus efficaces. La littérature cyberactiviste est ainsi portée par diverses voix du/sur le Continent, parmi les plus en vue, celles :

- des écrivains et écrivaines : Patrice Nganang (Cameroun); Léonora Miano (Cameroun) ; Sabelo Ndlovu-Gatsheni (Zimbabwe), Fatou Diome (Sénégal) ; Alain Mabanckou (franco-congolais) ;
- et des philosophes : Kwasi Wiredu (Ghana) ; Kwame Anthony Appiah (Ghana); Ali Benmakhlouf (franco-marocain); Souleymane Bachir Diagne (Sénégal) ; Nadia Yala Kisukidi (franco-congolaise) ; Jean-Godefroy Bidima (Cameroun) ; Achille Mbembe (Cameroun), etc.

Au fur et à mesure que ce réveil nationaliste prend d'assaut les réseaux et médias sociaux, l'on assiste aussi à une polémisation des émotions, consubstantielle à un emboîtement de représentations positives ou négatives présentes dans la/les mémoire(s) individuelles/collectives.

« Nombreux/ses sont les écrivains et écrivaines, ainsi que le précise Jean-Pierre Cléro (2000 : 245-246), auteurs et autrices de mémoires, de nouvelles, de romans qui ont mis en scène une perception [de la littérature africaine, c'est nous qui le précisons], soit parce qu'elle était particulièrement belle ; soit parce qu'elle rappelait à l'improviste une autre perception, séparée d'elle par plusieurs décennies et faisait vibrer l'intervalle de toute une série d'affects et de représentations [...] ; soit enfin, comme si elle était le point de départ ou le point d'arrivée d'une longue quête affective qui ne parvenait à trouver sa vérité que dans l'acte même de se représenter cette perception ou de la narrer. »

La tâche qui se dessine devant nous désormais est de broser un état des lieux de ce rayonnement en termes de création et de pensée. Il s'agit de rendre compte de la résonance des littératures africaines contemporaines (perception ; sens commun ; espace ; fiction ; critique de la subjectivité) et les horizons qu'elles redessinent à divers plans (humain, épistémologique, didactique, opérationnel, etc.).

### Structure de l'ouvrage

Les propositions sont subordonnées aux axes suivants, sans pour autant y être limitées :

- Littératures africaines (formes esthétiques, état des lieux, nouvelles valeurs, auteurs, etc.)
- Spécialistes du monde francophone et au-delà (auteurs, critiques et éditions)
- Dynamique des langues/discours dans l'espace africain (pratiques technodiscursives, traduction, interactions, collages, poésie numérique ; cyberlittérature)
- Varia

### Les articles

Les articles soumis doivent être inédits, et, selon la langue principale de communication, seront précédés d'un *résumé en anglais ou en français* (8 lignes max.) et de *mots-clés* (5 lignes max.). Les mots du titre ne doivent pas apparaître comme mots clés.

La revue accepte deux types de contribution :

- *des articles courts*, tels que des comptes rendus d'expérience qui ne dépasseront pas 10 pages. Ceux-ci ont un rôle informatif, et peuvent donner une photographie



contextualisée de pratiques innovantes. Ils peuvent également exprimer un point de vue, un témoignage ou une prise de position, matière à débat, etc.

- ▶ *Des articles longs*, traitant de questions plus théoriques ou générales. Les articles de synthèse ou communications de résultats de recherches doivent rendre compte d'un travail original et faire preuve de rigueur scientifique dans un langage clair et accessible.
- ▶ Le protocole de rédaction est accessible sur le site web de la revue : <https://www.revue-cinetismes.com/> ou auprès du secrétariat de la revue.

Les auteurs sont responsables de l'exactitude de leurs références et citations.

## Calendrier

- Lancement de l'appel : **mars 2024**
- Date limite de soumission des articles : **2 août 2024**
- Notification d'acceptation aux auteurs : **15 septembre 2024**
- Date limite de réception des articles corrigés : **10 octobre 2024**
- Parution du dossier thématique : **décembre 2024**
- Parution du dossier varia : **septembre 2024**

## Coordination du numéro

Faty-Myriam MANDOU AYIWOUO (Université de Douala, Cameroun)

Jean-Pierre FEWOU-NGOULOURE (Université Lyon 3/Toulouse, France)

Hugues AZÉRAD (Magdalene College, Université de Cambridge, Royaume Uni)

## Comité scientifique et de lecture

Charles Forsdick (Murray Edwards College, Université de Cambridge, Royaume Uni), Alioune Sow (Université de Floride, Gainesville, USA), Emmanuel Ndour (Université du Witwatersrand, Johannesburg) ; Alda Flora Amabiamina (Université de Douala, Cameroun); Assanvo Amoikon Dihye (Université Félix Houphouët-Boigny-Abidjan, Côte d'Ivoire), Sihame kharroubi (Université de Tiaret, Algérie), Dior Harouna (UCAD-Dakar, Sénégal), Yaya Mountap-Beme (Université de Maroua, Cameroun), Njutapwoui Aboubakar Sidi (Université de Maroua, Cameroun) ; Mbarga François (Université de Yaoundé 1, Cameroun) ; Charles Sylvain Eloundou Mvondo (Université de Dschang, Cameroun) ; Olivia Ngah (Université de Douala, Cameroun), Ferdinand Njoh Kome (Université de Douala, Cameroun)

**Contact - Secrétariat :** [revuecinetismes@gmail.com](mailto:revuecinetismes@gmail.com) (Dossier Thematique)  
[varia.cinetismes@gmail.com](mailto:varia.cinetismes@gmail.com) (Varia)

**Frais insertion:** 50, 000 FCFA

English Version

## THE GLOBAL INFLUENCE OF AFRICAN LITERATURE: CELEBRATING 30 YEARS OF CREATION AND THOUGHT

This new call for papers of *Cinétismes* aims to highlight the renewal of African literature in terms of aesthetic creation and evolution of thought, and the emergence of new literary figures born of web technologies.

In addition to this, the digital ecosystem has given rise to an unprecedented level of militant and civic expression. Long reduced to silence or subjected to censorship, many actors have at last found this channel to be a privileged medium for unfettered, unfiltered expression which are becoming harbingers of new hope. Whether it be in the political, economic or cultural spheres, we are witnessing a cybernetic neo-revolution that is crystallizing high stakes. In any case, it is worth mentioning among these emerging and increasingly famous figures:

- cyberactivists, such as: Nathalie Yamb (Cameroon), Kemi Seba (Mali), Mwazulu Di-yabanza (Congo);
- webpoliticians: Ousmane Sonko (Senegal); Alaa Salah (Sudan)... ;
- e-entrepreneurs: Rebecca Enonchong (Cameroon); Lual Mayen (Sudan);
- e-environmentalists: Gabriel Klaasen (South Africa); Ahmed Elhadj Taieb (Tunisia); Vanessa Nakate (Uganda);
- cyber-economists: Kako Nubukpo (Togo); Felwine Sarr (Senegal) ...;
- military 2.0: Ibrahim Traoré (Burkina Faso); Hassimi Goita (Mali); General AbderrahmaneTiani (Niger)... ;
- 2.0 influencers: Biscuit de mer (Cameroon); General Makosso (Ivory Coast), etc.

Just over 30 years ago, the winds of democracy blew across most African countries, bringing with it a host of freedoms. As a result, public speech became freer and, with it, new modes of thought and styles of expression emerged.

The advent of democracy was in fact the successor to the post-colonial period. At the crossroads of these two eras, the renewal of thought was essentially based on social and political demands. The post-colonial period can be empirically situated from independence (around the 1960s) to before the advent of democracy. The era of democratic emergence would begin in the late 1989s and continue to the present day.

The task now before us is to take stock of this influence in terms of creation and thought. The aim is to give an account of the resonance of contemporary African literatures (perception; common spaces; space; fiction; critique of subjectivity) and the horizons they can redraw on various levels (human, epistemological, didactic, operational, etc.).

## Structure of the Special issue:

We welcome proposals that should be exploring, including but not limited to, the following axes:

- African literatures (aesthetic forms, state of the art, new values, authors, etc.)
- Specialists from the French/English-speaking world and beyond (authors, critics and publishers)
- Dynamics of language/discourse in the African space (technodiscursive practices, translation, interactions, collages, digital poetics; cyberliterature)
- Varia

## The articles

The submitted articles, depending on the main language of communication, must be preceded by an abstract in English or French (8 lines max.) and keywords (5 lines max.). Words in the title should not appear as keywords.

The journal accepts two types of contribution:

- 1) short articles, such as personal or journalistic accounts, not exceeding 10 pages. These need to have an informative role, and can provide a contextualized snapshot of innovative practices. They can also express a point of view, a testimonial or a position open to debates, etc.
- 2) long articles, dealing with more theoretical or general issues, should not exceed 15 pages. Review articles or presentations of research results should reflect original work and scientific rigor in clear, accessible language.

The editorial stylesheet is available on the journal's website: <https://www.revue-cinetismes.com/> or from the journal's administrator.

## Timetable:

- Deadline for submission of articles: **02 August, 2024**
- Notification of acceptance of article to authors: **15 September, 2024**
- Deadline for receipt of corrected articles: **10 October, 2024**
- Publication of Journal special issue: **December 2024**
- Publication of Journal Varia : **September 2024**

## Special Issue Editors

Faty-Myriam MANDOU AYIWOUO (University of Douala, Cameroon)

Jean-Pierre FEWOU-NGOULOURE (University of Lyon 3/Toulouse, France)

Hugues AZÉRAD (Magdalene college, University of Cambridge, United Kingdom)

## Scientific committee

Charles Forsdick (Murray Edwards College, University of Cambridge, United Kingdom), Alioune Sow (University of Florida, Gainesville, USA), Emmanuel Ndour (University of the Witwatersrand, Johannesburg); Alda Flora Amabiamina (University of Douala, Cameroon); Assanvo Amoikon Dihye (Université Félix Houphouët-Boigny-Abidjan, Ivory Coast), Sihame kharroubi (University of Tiaret, Algeria), Dior Harouna (UCAD-Dakar, Senegal), Yaya Mountap-Beme (University of Maroua, Cameroon), Njutapwoui Aboubakar Sidi (University of Maroua, Cameroon); Mbarga François (University of Yaoundé 1, Cameroon); Charles Sylvain Eloundou Mvondo (University of Dschang, Cameroon); Olivia Ngah (University of Douala, Cameroon), Edouard Djob Likana (University of Douala, Cameroon) Ferdinand Njoh Kome (University of Douala, Cameroon)

**Contact - Secretariat :** revuecinetismes@gmail.com (Thematic Files)  
varia.cinetismes@gmail.com (Varia)

**Insertion Fees : 50,000 FCFA**

## Sources

- Appiah A., Mangeon A. (2018), Du « moment africain » à « l’afropolitanisme » contemporain, *Dynamiques actuelles des littératures africaines*, pp. 47-59, URL : <https://www.cairn.info/dynamiques-actuelles-des-litteratures-africaines--9782811119829-page-47.htm>, consulté le 11 septembre 2023 à 12 heures 57 minutes.
- Bouloga, Fabien Eboussi (2000), *La Crise du Muntu*, Présence africaine.
- Cléro J-P. (2000), *Théorie de la perception. De l’espace à l’émotion*, L’interrogation philosophique, Puf.
- Ducournau C. (2022), Patrice Nganang, « homme-numérique » à la croisée du littéraire et du politique, URL : <https://journals.openedition.org/coma/8685>, consulté le 29 août 2023 à 4 heures 27 minutes.
- Garnier, X. (2022), *Ecopoétiques africaines, Une expérience décoloniale des lieux*, Karthala.
- Koffi Anyinefa, Cahiers d’études africaines, 191 | 2008, section « Le scandale Beyala », sur le site [Etudesafricaines.revues.org](http://Etudesafricaines.revues.org), 26 septembre 2008 (consulté le 9 juin 2014).
- Miano L. (2011), *Ces âmes chagrines*, Plon.  
(2021), *L’autre langue des femmes*, Grasset.
- Nganang, P. (2006), *Dernières nouvelles du colonialisme*, Vents d’ailleurs.
- Nganang, P. (2018), *La Révolte anglophone. Essais de liberté, de prison et d’exils*, Teham.
- Paveau, A-M. (2015), « L’intégrité des corpus natifs en ligne. Une écologie postdualiste pour la théorie du discours », *Cahiers de praxéma* 59, p. 65-90.
- Sarr, F. (2016), *Afrotopia*, Philippe Rey
- Tansi, Sony Labou (2015), *Encre, sueur, salive et sang*, Seuil.
- Tonda, Joseph (2015), *L’Impérialisme postcolonial*, Karthala.
- Tonye A.J., Ondoua Biwole V. M., Mandou Ayiwouo F., Ngodgi Tcheudjou L. (2024), *Influenceur ou influenceuse, une position socio-numérique en débat. Regard des sciences du langage et des SICs*, Connaissances et Savoirs, Paris.

Ces figures de l'activisme en Afrique, URL : <https://www.makers.africa/ces-figures-de-lactivisme-en-Afrique-1-3/>, consulté le 11 septembre 2023 à 10 heures 03 minutes.  
*Jeune Afrique* [en ligne], Qui sont les webactivistes africains ?, URL : <https://www.jeuneafrique.com/376230/economie-entreprises/qui-sont-les-webactivistes-africains/>, consulté le 11 septembre 2023 à 11 heures 44 minutes.



## Protocole de rédaction

---

### Longueur des articles : 12 à 15 pages

- Les articles devront être fournis en version numérique au format Word et PDF.
- Le texte, dessins, et graphes seront composés en times corps 9 interligne simple, largeur 11cm.

### Soumissionnement : 02 fichiers au moins

- L'article en lui-même, dans une version anonyme, sans page de garde, mais avec une page de titre incluant le titre, le résumé ainsi que 05 mots-clés séparés par des virgules, dans la langue de l'article. Proposer au moins un terme correspondant à la discipline scientifique dans laquelle le travail s'inscrit. La liste des Références (30 maximum). Pour une revue de littérature ou de synthèse, les références bibliographiques n'excéderont pas 150.
- La page d'accompagnement comportant les informations suivantes :
  - Nom, Prénom du ou des auteurs en minuscule, Fonction, Adresse universitaire, Adresse personnelle, Courriel : @.
  - Titre de l'article en minuscule, corps 14, gras, Times new roman (08 mots maximum).
  - Résumé en français et/ou en anglais (500 mots maximum).
  - Mots-clés en français et/ou en anglais (05 mots-clés maximum).
  - Brève description de 500 signes maximum (espaces compris) qui met en avant l'impact et l'aspect innovant de l'article.
  - Courte présentation (500 signes maximum espaces compris) mentionnant les thèmes de recherche et publications récentes de chacun des auteurs.
  - résumé de 1000 signes maximum (espaces compris) en français et en anglais faisant apparaître le thème, la problématique et les résultats de la contribution.
  - les mots-clés de l'article en français et en anglais (5 maximum pour chaque langue).
- Les graphiques, bien qu'ajoutés au corps de l'article à titre de repère, font l'objet d'un fichier distinct de celui du texte et sont transmis dans le format d'origine du logiciel qui a permis de les créer, ainsi que dans un format vectoriel (PDF ou EPS).

**Caractères :** Jamais de gras souligné

**Mise en page :** Format A4, marge 2,5 cm de chaque côté.

**Police :** Times new roman, corps 12, interligne "continu" aussi bien dans le corps du texte que dans les citations. Passer une ligne entre 2 paragraphes - pour les citations et les intertitres, passer une ligne avant et une ligne après. Éviter de multiplier les subdivisions.

### Intertitres

- Titre 1 : taille 13 ; Titre 2 : taille 12 ; Titre 3 : gras italique.
- Numérotation : chiffre arabe : 1. ; 1.1 ; 1.2 ; 2., 2.1 ; 2.2, etc.

### Citations

- Moins de 03 lignes, incorporées au texte entre « guillemets en italique ».
- Plus de 03 lignes, retrait 2cm à gauche « entre guillemets », interligne simple, caractère normal, taille 10.

**Exemples :** Retrait de 1 cm, numérotés, numéro entre accolades, texte « entre guillemets », références de l'extrait entre parenthèses, suivi de la page éventuellement, taille 11, interligne simple, caractère normal, taille 11 : [1] « exemple. » (Ouvrage, année de publication, page).

### Mise en relief

- Titres d'ouvrages, de revues et de journaux en italiques.
- Titres d'articles, de poèmes et de chapitres entre guillemets.

### Notes

- Numérotation consécutive du début à la fin de l'article.
- Toutes les notes de bas de page sont explicatives et non référentielles.

**Références :** Insérées directement à la fin de la citation auteur, année, page (Ex. Saussure, 2002 : 196).

### Bibliographie

- Par ordre alphabétique d'auteurs.
- Modèle APA Style recommandé.

**Écriture inclusive :** Nous favorisons l'écriture inclusive à double conjonction : « lectrice et lecteur ».



CINETISMES  
Revue pluridisciplinaire sur le langage  
Pluri-disciplinary Journal on language

## Guidelines

---

### Length of articles: 12 to 15 pages

- Articles must be provided in digital version in Word and Pdf format.
- The text, drawings, and graphs will be composed in body times 9 single-spaced, width 11cm.

### Submission : 02 files at least

- The article itself, in an anonymous version, without cover page but with a title page including the title, the summary as well as 05 keywords separated by commas, in the language of the article. Propose at least one term corresponding to the scientific discipline in which the work falls. The list of References (30 maximum). For a literature or summary review, the bibliographic references will not exceed 150.
- The accompanying page with the following information:
  - Surname, First name of the author(s) in lower case, Function, University address, Personal address, Email: @.
  - Title of the article in lower case, body 14, bold, Times new roman (08 words maximum).
  - Abstract in French and/or English (500 words maximum).
  - Keywords in French and/or in English (05 keywords maximum).
  - Brief description of a maximum of 500 characters (spaces included) which highlights the impact and the innovative aspect of the article.
  - Short presentation (500 characters maximum including spaces) mentioning the research topics and recent publications of each of the authors.
  - Summary of 1000 characters maximum (spaces included) in French and in English showing the theme, the problem and the results of the contribution.
  - The keywords of the article in French and in English (5 maximum for each language).
- The graphics, although added to the body of the article as a reference, are the subject of a separate file from that of the text and are transmitted in the original format of the software which made it possible to create them, as well as only in vector format (PDF or EPS).

**Characters:** Never bold underlined

**Format:** A4 size, 2.5 cm margin on each side.

**Font:** Times new roman, size 12, "continuous" spacing both in the body of the text and in the quotations. Skip a line between 2 paragraphs - for quotes and intertitles, skip a line before and a line after. Avoid multiplying subdivisions.



### Subtitles

- Title 1: size 13; Title 2: size 12; Heading 3: bold italic.
- Numbering: Arabic numerals: 1.; 1.1; 1.2; 2., 2.1; 2.2, etc

### Quotations

- Less than 03 lines, embedded in text between “italicized quotes”.
- More than 03 lines, indent 2 cm on the left "in quotation marks", single line spacing, normal typeface, size 10.

**Examples :** Indent of 1 cm, numbered, number between braces, text “in quotes”, excerpt references in parentheses, followed by the page if necessary, size 11, single line spacing, normal typeface, size 11: [1] “ example. (Book, year of publication, page).

### Presentation

- Titles of books, reviews and newspapers in italics.
- Titles of articles, poems and chapters in quotation marks.

### Notes

- Consecutive numbering from the beginning to the end of the article.
- All footnotes are explanatory and not referential.

**References:** Inserted directly at the end of the author, year, page citation (Ex. Saussure, 2002: 196).

### Bibliography/Sources

- In alphabetical order of authors.
- Recommended, APA Style model.

**Inclusive writing:** We promote inclusive writing with a double conjunction: “lectrice et lecteur”.

## Déjà parus / Published

---

- 2022, Cinétismes n°1, varia, septembre 2022, (dir.) Mandou Ayiwouo F., Cinétismes, Département de français et études francophones, Faculté des Lettres et des sciences Humaines, Université de Douala, Cameroun, 271 pages, ISSN-L 2791-2973 // E-ISSN 2791-2981, URL : [Archives | Cinetismes \(revue-cinetismes.com\)](#).
- 2023, Cinétismes n° 2, varia, février 2023, (dir.) Assanvo Amoikon Dihye, Fingoué Claude B., Lô Demba, Cinétismes, Département de français et études francophones, Faculté des Lettres et des sciences Humaines, Université de Douala, Cameroun, 148 pages, ISSN-L 2791- 2973 // E-ISSN 2791-2981, URL : [Archives | Cinetismes \(revue-cinetismes.com\)](#).
- 2024, Cinétismes n° 3, varia, février 2024, (dir.) Harouna Dior, Oumarou El-Farouk Hamza, Mandou Ayiwouo F., Cinétismes, Département de français et études francophones, Faculté des Lettres et des sciences Humaines, Université de Douala, Cameroun, 148 pages, ISSN-L 2791- 2973 // E-ISSN 2791-2981, URL : [Archives | Cinetismes \(revue-cinetismes.com\)](#).



*Open access / Accès libre*  
*CinetismesEditeurs*  
*URL: <https://www.revue-cinetismes.com/>*

